

**Séminaire « Adaptation et résilience des infrastructures et réseaux : anticipation et coordination »
le 4 novembre 2019, à l'IEA de Paris
dans le cadre du cycle « Résilience et Innovation Territoriale » avec l'EIVP et la VdP**

Intervention de Mélanie Laleau, SG ZDSP

Mélanie Laleau travaille depuis quatre ans au Secrétariat général de la Zone de Défense et de Sécurité de Paris, rattachée à la Préfecture de Police de Paris et couvrant la région Ile-de-France. Elle est chargée de mission au Bureau Planification.

Dans le cadre d'une répartition des rôles entre préfectures de régions, préfecture de police, et Ville de Paris, le SG de la Zone de Défense et de Sécurité a pour mission de coordonner la préparation à la gestion de crise, et lorsqu'elle survient, de coordonner la gestion de crise elle-même. Les préfectures de départements, l'agence régionale de santé, les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement, et les opérateurs réseaux constituent le noyau dur d'acteurs impliqués. Quand on sera bien préparé avec ceux-là, on aimerait étendre le cercle.

On rappelle qu'une crue majeure de la Seine, c'est 830 000 personnes en zone inondée en Ile-de-France et 1,5 million en zone de fragilité électrique. La problématique qui en ce moment pose le plus de difficultés est celle de l'évacuation vs. le maintien en condition de vie dégradée : Qu'est ce qui est acceptable / inacceptable ? Dans quelles conditions on ordonnerait aux gens de partir ? Que peut-on accepter des personnes qui restent ? Vivre sans électrique, sans eau potable, sans assainissement ? On intègre ces questions dans nos évaluations et stratégies mais on n'a pas toutes les données (critères d'acceptabilité par ex).

Pour rendre le territoire plus résilient, on essaye aussi de réduire les impacts dans les zones non inondables. Une action importante menée par le SG ZDSP avec les opérateurs des réseaux (énergie, transport, eau, assainissement, chauffage) et les services de l'État est la signature d'une déclaration d'intention de mise à disposition de leurs données. L'État a fourni des cartes de zones inondées selon différents scénarios et les opérateurs ont identifié les impacts potentiels pour leurs réseaux et les zones de fragilité qui en découlent. Ils peuvent maintenant prendre en compte les zones de fragilités partagées par les autres (Enedis notamment) pour affiner leur diagnostic. Si l'avancée est capitale, c'est que les services de l'État n'ont aucun droit d'ordonner aux opérateurs de partager ça avec eux ou avec la ZDSP, et encore moins à d'autres acteurs. Il y a de plus des enjeux de concurrence. On a dû anonymiser et agglomérer les données des trois opérateurs télécoms par exemple. C'était surtout un travail long et compliqué de convaincre tout le monde, mais dans ce petit cercle de confiance, on a réussi !

Autre activité du SG ZDSP : l'organisation d'exercices de simulation. Sequana, en 2016, était un exercice zonal de grande ampleur. On aimerait le réitérer avant les JO 2024 mais c'est un défi, et on fait d'autres exercices à échelle plus locale. Enfin, pour tous les exercices et pour les événements réels (plusieurs en 2016 et 2018) on fait un retour d'expérience. Les objectifs sont de tester nos procédures et chaînes de commandements, tirer les enseignements et voir ce qu'on peut améliorer.

La ZDSP a une action à l'échelle de toute l'Ile-de-France. La Ville de Paris est très autonome et a les moyens, elle est « prête » mais c'est une exception à l'échelle des communes. Les travaux d'identification de vulnérabilités ont pour intérêt d'essayer de traduire l'information en indicateurs ou autre forme communicable au grand public et dans les mairies de petites communes. Il s'agit de faire comprendre les risques et, de-là, les actions à mettre en œuvre pour soi-même et en solidarité avec les autres habitants ou les communes limitrophes.